



ÉDITORIAL

Au terme de ce premier exercice, l'Association de préfiguration de l'Institut national d'histoire de l'art verra aboutir prochainement ses réflexions concernant le futur statut de l'établissement comme ses principes de fonctionnement. En

matière de statut, le groupe de travail constitué avec les autorités de tutelle vient de remettre ses conclusions. Il recommande clairement

la création d'un établissement public chargé de gérer le site Vivienne-Colbert et la part qui reviendra à l'INHA du site Richelieu. Cet établissement devrait établir des conventions avec les institutions partenaires (universités, grands établissements scientifiques, CNRS, École nationale du patrimoine, École nationale des chartes et associations d'intérêt scientifique) et bien sûr la Bibliothèque nationale de France, partenaire privilégié. Nous espérons recevoir l'aval des ministères de tutelle dans les prochaines semaines, de façon à entamer la dernière ligne droite avant la création de l'Institut proprement dit.

Un des objectifs de l'INHA est de regrouper sur un même site les fonctions de documentation et de recherche. Les travaux sur le site Vivienne devraient commencer en février prochain pour une période de dix-huit mois. Le cabinet d'architectes Kaparis et Pinon a entrepris les opérations de programmation détaillée et nous pensons bientôt pouvoir présenter le projet d'aménagement du site Vivienne. En ce qui concerne le site Richelieu, les études en sont encore à un stade préliminaire, mais il est acquis que les fonds des quatre bibliothèques associées (Bibliothèque d'art et d'archéologie, Bibliothèque centrale des musées nationaux, Bibliothèque de l'École nationale supérieure des beaux-arts et Bibliothèque de l'École nationale des chartes) seront réunis de façon à offrir un service commun de consultation. L'objectif est de constituer un ensemble d'environ huit cent mille volumes, dont quatre-vingt-dix pour cent en libre accès. Ce chantier, qu'il faudra mener à bien en quatre ans, nécessite un plan de recotation, de conservation et de remise à niveau des collections, auquel nous travaillons d'arrache-pied avec les équipes de chacune des bibliothèques.

Ces opérations urgentes ne nous font pas négliger les objectifs scientifiques que nous nous sommes fixés l'an dernier ● ● ●

1 Éditorial

2 Entretien

La Bibliothèque d'art et d'archéologie-Jacques Doucet

6 L'École du Louvre

7 « Histoire de l'histoire de l'art »

État des recherches

11 Rencontres

Colloque Boullée

12 Actualités de l'Inha

12 Projets associés

12 Biographies des nouveaux collaborateurs

13 Publication de thèses

14 Appel à candidatures

15 3^e Comité d'orientation scientifique

Entretien

••• *Nous entendons lancer le programme de publication des thèses françaises d'histoire de l'art en collaboration avec le Comité des travaux historiques et scientifiques dès les prochains mois. Notre politique d'aide aux jeunes chercheurs sera poursuivie. Nous comptons recruter à l'automne un nouveau conseiller scientifique et une dizaine de vacataires : les appels à candidature relatifs à ces recrutements sont présentés en page 14. Nous développons nos rapports avec les institutions étrangères, sans parler du Centre allemand d'histoire de l'art (Paris) avec lequel nous sommes en relation constante; nous envisageons d'assurer, avec le soutien du ministère des Affaires étrangères, l'accueil de jeunes chercheurs de toutes nationalités. La Compagnia di San Paolo à Turin nous a en particulier confirmé son intention de financer de façon régulière le séjour à Paris de deux boursiers post-doctoraux italiens. Ce deuxième bulletin est envoyé, autant que faire se peut, à tous les enseignants, conservateurs et chercheurs qui s'intéressent à l'histoire de l'art en France : nous serons heureux de le faire parvenir à tous ceux qui, ne l'ayant pas encore reçu, nous en feraient la demande. Nos colonnes, tout comme notre site Internet, sont, bien sûr, ouverts à tous nos collègues qui souhaitent attirer l'attention sur leurs activités scientifiques ou exprimer un point de vue sur nos études : l'INHA entend être un outil collectif au service de toutes les composantes de l'histoire de l'art.*

Alain Schmapp

*Président de l'Association de préfiguration
de l'INHA*

Le projet «Bibliothèque» est au cœur de l'Institut national d'histoire de l'art ; nous commençons ici une série d'entretiens avec les directrices des quatre collections qui seront réunies dans la salle Labrouste de la rue de Richelieu.



Maurice de Vlaminck, *Le Pont à Chatou*, 1914. Gravure sur bois, 256 x 337 mm.
Bibliothèque d'art et d'archéologie-Jacques Doucet (VI K 11, pl. 93).

La Bibliothèque d'art et d'archéologie-Jacques Doucet

Entretien avec **Françoise Lemelle**

Rappel historique. La Bibliothèque d'art et d'archéologie fut fondée à l'initiative de Jacques Doucet (1853-1929), couturier parisien célèbre et grand collectionneur des premières années du xx^e siècle. À partir de 1908-1909, il lança le projet d'une bibliothèque encyclopédique d'art qui manquait à Paris; dès l'origine, l'idée est de constituer des collections documentaires non à l'usage exclusif du mécène, mais à celui des amateurs d'art

en général, érudits, historiens, marchands, et de toute personne justifiant d'une recherche personnelle. Albert Vuafart et René-Jean en furent les premiers animateurs. Recueillant les avis de grands savants comme Pelliot, Reinach ou Segalen, ils amassèrent, dans les quelques années précédant la Grande Guerre, une impressionnante collection raisonnée d'ouvrages, périodiques, recueils de planches, estampes et dessins, catalogues de vente, livres à peintures, documents manuscrits et d'archives, complétés par une photothèque de grande envergure, constituée pour partie à l'aide de campagnes photographiques menées en France et à l'étranger.

À la veille de la Grande Guerre, la Bibliothèque d'art et d'archéologie occupait les vingt-quatre pièces de cinq appartements, rue Spontini et avenue Bugeaud; elle était ouverte en semaine de 9 heures à 20 heures, et employait vingt-cinq personnes; elle bénéficiait d'un budget d'un million de francs or. En 1910 commença sous son égide la publication d'un outil bibliographique promis à un bel avenir : le Répertoire d'art et d'archéologie, tandis que les collections de la Bibliothèque suscitaient la publication de nombreuses monographies, études, ainsi que des catalogues consacrés au dessin, à la gravure ou aux manuscrits à peintures.

Dès 1912, Jacques Doucet songea à se défaire de sa bibliothèque au profit de l'Université de Paris, de même qu'il avait mis en vente, cette même année, sa célèbre collection d'art français du xviii^e siècle. Durant la guerre, la plupart des collaborateurs de la Bibliothèque étant mobilisés, celle-ci dut fermer ses portes. Le legs inscrit en 1912 fut transformé en donation en 1917, malheureusement accompagnée de la vente du cabinet des dessins, de manière à doter la Bibliothèque d'un budget pour les deux premières années de son fonctionnement. En 1922, la Bibliothèque fut abritée par la fondation Salomon de Rothschild (11, rue Berryer), pour s'installer au printemps 1936 dans le bâtiment de brique rouge construit, rue Michelet, pour accueillir l'Institut d'art et d'archéologie de l'Université de Paris.

La Bibliothèque d'art et d'archéologie a le statut de bibliothèque interuniversitaire, travaillant de concert avec les Unités de formation et de recherche des universités de Paris IV et Paris I. Elle a quitté la rue Michelet pour la Bibliothèque nationale en juin 1993, en préfiguration du futur Institut national d'histoire de l'art. Le regroupement de divers fonds et divers dons ont permis de rouvrir la salle de lecture de la rue Michelet, à l'intention des étudiants des premier et second cycles d'histoire de l'art.

La Bibliothèque d'art et d'archéologie tient de ses origines la répartition de ses collections en deux grands domaines : les imprimés d'une part, de l'autre les collections patrimoniales. Pouvez-vous évoquer ces dernières, car elles sont nettement moins connues ?

Françoise Lemelle : Les collections patrimoniales se répartissent en divers ensembles : les manuscrits, les autographes, les estampes, les « cartons verts », le fonds photographique, la Réserve. Ces fonds représentent l'une des grandes richesses de notre bibliothèque, mais demeurent insuffisamment connus. Les collections de manuscrits et d'autographes comprennent des documents prestigieux, comme de larges

fragments du Journal de Delacroix ou le *Cahier pour Aline* de Gauguin. La bibliothèque possède également les archives d'historiens de l'art comme Henri Focillon ou Roger Marx, ou encore des fonds documentaires comme les archives de la maison Sagot-Legarec qui intéressent l'histoire du marché de l'art. Ces fonds restent largement à inventorier. Le fonds d'estampes (environ douze mille cinq cents œuvres) est particulièrement riche pour la période fin xix^e-début xx^e siècle (environ dix mille estampes), très représentée dans les collections de Jacques Doucet. Ce fonds est inventorié et fait l'objet d'une campagne de restauration grâce au mécénat de Léonard Giannada. Les « cartons verts » rassemblent en quatre cents boîtes une collection originale d'invita-

Entretien

tions à des expositions, souvent illustrées ou gravées par de grands artistes : elles sont donc classées par artiste et par galerie ; le fonds photographique, considérablement développé dès l'époque de notre fondateur, groupe des tirages collectés auprès des musées, des achats effectués auprès d'agences photographiques ou de photographes professionnels, comme le fonds Atget, par exemple, de précieuses séries documentaires sur les missions archéologiques, notamment des campagnes lancées sous l'égide de Jacques Doucet, tout un fonds de plaques de verre qui pose un problème de conservation et d'exploitation. Seule une partie de ce fonds photographique est classée, et nous avons enfin pu recruter un conservateur pour le prendre en charge. Enfin, la Réserve conserve les volumes et périodiques les plus précieux par leur rareté ou leur richesse d'illustration, notamment la fameuse série des livres

de fêtes et de cérémonies qui comporte des trésors. Grâce, en particulier, aux crédits provenant du legs Brière, nous poursuivons l'enrichissement de ces collections patrimoniales en acquérant sur le marché des estampes, des lettres autographes et des ouvrages rares selon les orientations de nos collections.

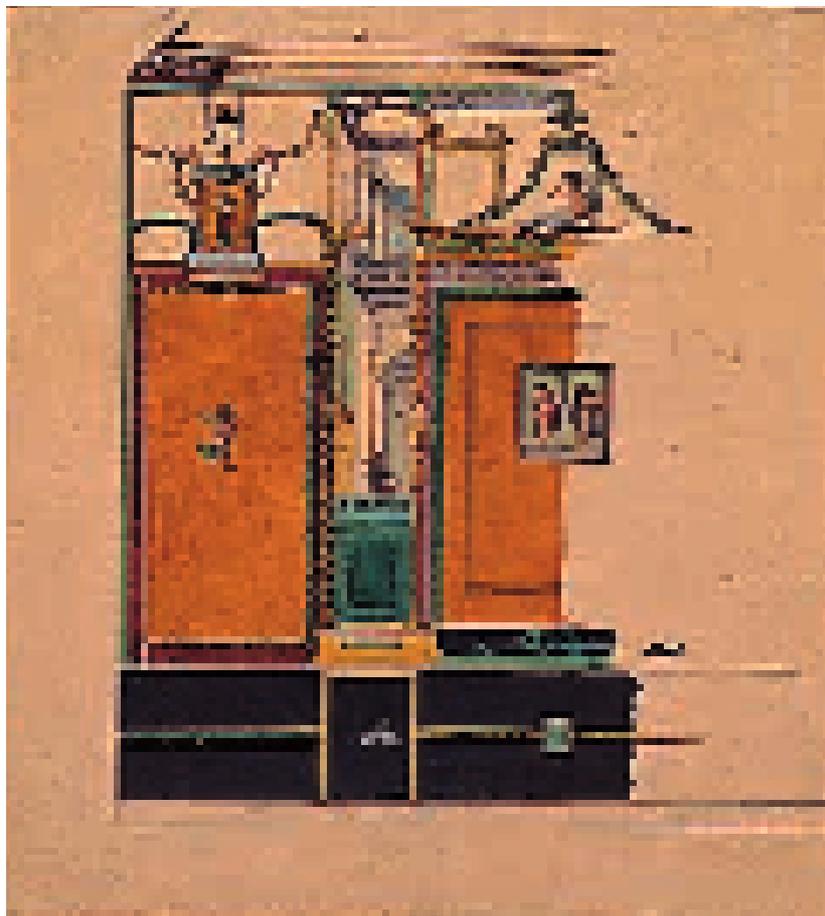
La BAA conserve aussi de remarquables collections d'imprimés ?

Oui, nous conservons environ un demi-million de volumes (dont cent vingt mille catalogues de vente, du xvii^e siècle à nos jours), des périodiques (six mille cinq cents titres, dont mille six cents vivants), mais aussi des thèses (plus de quatre mille). Selon les termes de notre fondateur, nous devrions couvrir « l'art de tous les temps et de tous les pays ». Cette

Antoine-Marie Chenavard (1787-1883), relevé d'une peinture pariétale de Pompéi, 1817.

Aquarelle sur calque, 180 x 225 mm.

Bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet (VO 8, t. 3, f. 117).



ambition a fait désigner notre établissement comme Centre national d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST) dans le domaine de l'art et de l'archéologie.

C'est une responsabilité considérable...

Oui, et elle justifie une subvention particulière du ministère de l'Éducation nationale (un million cent mille francs annuels) pour maintenir à niveau nos collections. Cette somme représente une petite moitié de nos budgets d'enrichissement. Une large part de nos acquisitions consiste en ouvrages étrangers de niveau recherche. Par ailleurs, notre politique d'acquisition s'appuie également sur le dépôt légal (nous recevons le troisième exemplaire du dépôt d'éditeur depuis 1997); de ce fait, nous ne disposons plus du dépôt légal imprimeur antérieurement attribué, si bien qu'une partie de la littérature grise (notamment les publications d'académies ou de sociétés savantes), souvent difficile à repérer ou acquérir, est moins présente dans nos entrées.

Les huit mille volumes qui viennent enrichir nos collections annuellement permettent de couvrir sinon la totalité, du moins une part très significative de la bibliographie internationale en matière d'art et d'archéologie; par ailleurs, nous nous efforçons de combler les lacunes considérables qui se sont creusées, en gros dans l'entre-deux-guerres jusqu'aux années 1980, c'est-à-dire jusqu'à la revalorisation des moyens mis à la disposition des bibliothèques universitaires françaises. Ce rattrapage est à la fois indispensable et difficile. Il est mené à partir des suggestions des universitaires, celles des lecteurs, et plus récemment des études réalisées par les vacataires que l'INHA met à notre disposition; certains ouvrages fondamentaux peuvent être acquis chez les libraires d'antiquariat. Nous recevons aussi de nombreux ouvrages étrangers grâce à des dons d'universitaires.

Où en est l'informatisation des catalogues ?

Les ouvrages sont catalogués dans une base informatisée depuis 1989, et la numérisation des catalogues (rétroconversion des anciens fichiers), est en voie d'être achevée. Les collections de périodiques figurent au Catalogue collectif national des publications en série (CCN, Cédérom, MYRIADE) pour lequel la bibliothèque joue le rôle de centre régional. Quant à l'informatisation des fichiers des collections patrimoniales, elle est entièrement à réaliser, lorsque du moins ces collections seront totalement inventoriées :

la tâche est immense car ces catalogages ou reprises de catalogues anciens sont très consommateurs de temps; ils sont au centre des préoccupations du service du Patrimoine.

Avez-vous des projets de numérisation ?

La numérisation de documents présente un grand intérêt pour une bibliothèque comme la nôtre et elle fait notamment partie de nos projets actuels. La numérisation permet une meilleure conservation des documents fragiles et/ou souvent consultés, et une consultation plus aisée dans les cas, nombreux, où le recours à l'original n'est pas indispensable. Notre extraordinaire collection de catalogues de vente est microfilmée jusqu'en 1860. Nous espérons pouvoir, d'une part, numériser ces microformes et, de l'autre, poursuivre la tâche de reproduction au-delà de 1860. Les fonds d'estampes, les autographes les plus précieux, la photothèque devraient faire l'objet de plans semblables; en outre, la numérisation permettra également de disposer d'ouvrages anciens introuvables ou trop onéreux sous forme originale. Il faut cependant remarquer que, malgré leur importance, ces objectifs se heurtent à l'insuffisance de nos moyens en termes d'emploi.

La participation de la Bibliothèque d'art et d'archéologie comme part intégrante de l'INHA ouvre des perspectives importantes pour le public des chercheurs, enseignants et conservateurs; comment abordez-vous cette page nouvelle de son histoire ?

Nous avons le sentiment d'une grande attente dans notre public, lequel bénéficiera d'une amélioration sensible des services qui lui sont offerts. Il faut parler à ce sujet, je crois, de saut qualitatif. La mise en place du libre accès sera le changement le plus spectaculaire. Mais nous attendons de notre côté un approfondissement du dialogue nécessaire entre la bibliothèque et ses prescripteurs, en matière d'acquisition en particulier. Une bibliothèque doit s'enrichir en fonction de ses fonds, mais elle doit aussi répondre aux besoins de son public, et même les devancer. La proximité de la bibliothèque avec les enseignements de troisième cycle des universités d'Île-de-France ouvre à cet égard des perspectives nouvelles et certainement extrêmement fructueuses de collaboration.

Propos recueillis par Jean-Michel Nectoux

L'École du Louvre

SITUATION DE LA RECHERCHE À L'ÉCOLE DU LOUVRE

La recherche fait partie des missions essentielles de l'École du Louvre, et ce depuis sa création en 1882. Elle y demeure très vivante. Elle est à la veille d'un nouvel élan. Elle a besoin de s'enrichir du partenariat universitaire, lequel peut trouver lui-même quelque avantage à ce rapprochement.

Dès sa création, l'École du Louvre a été un foyer de recherche en histoire de l'art et en archéologie. Ce que l'on appelle aujourd'hui le « mémoire de recherche » (bac + 7 ou 8), appelé « thèse » jusqu'à la transformation du régime universitaire en la matière, a longtemps constitué le seul diplôme de l'École au sens strict du mot. Les thèses et mémoires de l'École du Louvre, désormais consultables par les chercheurs à la bibliothèque de l'École (sous les conditions ordinaires du droit, bien entendu), attestent le sérieux et le caractère innovant de la plupart de ces travaux, dont un nombre non négligeable a été publié et dont beaucoup ont fait l'objet d'articles scientifiques. Ces travaux recouvrent la totalité du champ d'enseignement de l'École du Louvre, non seulement la plupart des domaines et périodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie, mais, en rapport avec celles-ci, l'histoire des civilisations, des collections, des institutions patrimoniales, des problèmes liés à la restauration, aux techniques artistiques... La qualité de nombre d'entre eux ne doit pas celer qu'elle est inégale, à l'École du Louvre comme ailleurs, ni plus, ni moins.

Il faut noter d'ailleurs que les mémoires ne constituent pas la seule activité de recherche de l'École du Louvre. Colloques et séminaires (vingt-sept au cours des vingt dernières années), donnant lieu à des publications d'actes, sont

l'occasion de mises au point scientifiques qui, pour un bon nombre, font référence sur le plan international.

D'une manière générale, et spécialement pour ce qui touche les mémoires de recherche, l'École du Louvre traverse pour l'heure une période délicate. Nombre de ses élèves, titulaires du diplôme d'études supérieures (bac + 4) décerné à la fin de l'année dite « de muséologie », soit se détournent – momentanément ou définitivement – de la recherche, en général parce qu'ils ont trouvé un travail – ce qu'on ne saurait évidemment regretter ! –, soit préfèrent entamer des travaux de recherche à l'université, et non à l'École du Louvre. La baisse des effectifs des élèves en troisième cycle (ou cycle de recherche) est réelle depuis dix ans et aujourd'hui stabilisée autour d'une dizaine de soutenances de mémoires par an, pour une vingtaine au début des années 90. Elle s'explique largement, outre la raison susdite de l'emploi, par ce tropisme universitaire. Ce tropisme lui-même est souvent encouragé par les professeurs de l'École. Ceux-ci, recrutés, comme on sait, surtout parmi les conservateurs, pour excellents professeurs qu'ils soient le plus souvent, d'une part exercent cette fonction d'enseignement en sus de leur fonction principale et n'ont pas toujours le temps nécessaire au suivi des chercheurs, d'autre part ne sont pas toujours habilités à diriger des travaux de recherche. La situation de l'École s'est à cet égard encore aggravée depuis le changement du régime des thèses. C'est donc par souci de loyauté envers leurs étudiants chercheurs et en ayant le sens de leur intérêt que les professeurs de l'École les orientent

plutôt vers l'université.

Or, ces mêmes professeurs, et beaucoup des étudiants eux-mêmes – rejoignant la conviction de la direction de l'École – persistent à considérer celle-ci comme un haut lieu naturel de la recherche. Pour réduit que soit le nombre des soutenances annuelles de mémoires, il demeure important (une dizaine, ce n'est pas rien) et, de l'avis général, la plupart de ces travaux sont du niveau des bonnes thèses universitaires, tout en reflétant en général le caractère particulier de l'enseignement d'une école plus naturellement orientée vers l'étude de l'objet que vers les considérations abstraites, ce qui ne lui interdit pas la réflexion...

L'École du Louvre a donc toujours bel et bien vocation à la recherche. Mais cette vocation exige que soit vraiment repensé et consolidé le troisième cycle de son enseignement. Ce mouvement a commencé par l'introduction, dès le second cycle, de séminaires de recherche par grands thèmes aboutissant à des monographies ; la durée en est trop courte et le travail de monographie, pour très sérieux qu'il soit le plus souvent, se déroule dans des délais trop contraignants ; toutefois cette démarche – à approfondir – vise à lancer un pont entre l'enseignement du premier cycle et celui du troisième cycle, et constitue une sorte de propédeutique à de véritables séminaires de recherche, à construire pour ce troisième cycle proprement dit. Ces séminaires de recherche du troisième cycle, l'École entend les mettre en œuvre à bref délai. Elle a certainement besoin d'y procéder en lien étroit avec les milieux universitaires, notamment dans le cadre de l'INHA, dans un souci de

« Histoire de l'histoire de l'art »

Dans le cadre du programme « Histoire de l'histoire de l'art » dirigé par Philippe Sénéchal, deux pistes de recherche parallèles et complémentaires sont lancées depuis l'automne 1999 par nos deux pensionnaires. Elles feront partie à terme du futur Centre de documentation et se veulent l'amorce d'une réflexion et d'une collaboration avec de multiples partenaires. Loin de se limiter aux enquêtes et recensements indispensables, à l'élaboration des bases de données et à des programmes de numérisation, le programme s'accompagnera dans un proche avenir de journées d'études sur les différents acteurs de la discipline et sur des problèmes de méthode.

confrontation des méthodes et des approches. Elle ne verrait qu'avantage, et ses professeurs aussi, à ce que la direction de la recherche soit confiée à un directeur habilité, de telle sorte que le mémoire se voie reconnaître en ce cas le statut d'une thèse.

De tels propos peuvent paraître intéressés. Ils le sont. À vrai dire, il semble qu'ils puissent concerner toute la communauté scientifique, tant celle de la conservation du patrimoine que celle de l'université, et ce, au plan international.

L'École du Louvre en de tels domaines n'est pas seulement demanderesse, en effet. Elle a des compétences propres dans une certaine manière d'aborder les problèmes, un champ d'action souvent très précis et toujours très vaste. Elle est prête à accueillir largement, à tous les niveaux de son enseignement, dans certains cours très spécialisés qui lui sont propres, les chercheurs universitaires qui le désirent. Reconnue comme foyer de recherche spécifique, elle est ouverte aux collaborations les plus larges.

C'est dire combien elle apprécie que sa participation aux diverses instances de l'Institut national d'histoire de l'art, aujourd'hui et dans le futur, lui permette tous les rapprochements souhaitables avec ses interlocuteurs universitaires et permette à ces derniers de la mieux connaître et d'approfondir les possibilités d'échanges qu'offrent ses structures et ses spécificités.

Dominique Ponnau

Conservateur général du patrimoine
Directeur de l'École du Louvre

AVANCEMENT DES RECHERCHES SUR LES HISTORIENS DE L'ART FRANÇAIS

Novembre 1999 / avril 2000

Claire Barbillon

L'un des axes de travail retenu au sein du projet « Histoire de l'histoire de l'art » est l'étude prosopographique des historiens de l'art français. Le premier aspect de ce travail doit aboutir à une documentation traditionnelle (sous forme papier) liée à une future base de données. Le second, plus théorique, consiste à mener une réflexion sur le statut du discours spécifique de l'histoire de l'art en fonction de différents critères (époque, profession de l'historien de l'art, méthodes, objet du discours). La publication d'un dictionnaire rendra compte, à moyen terme, de ces recherches.

Il a été nécessaire d'inventer une méthode de travail pour commencer cet immense chantier, dont seules les bases peuvent être assurées pendant la phase de préfiguration de l'INHA, mais dont on peut espérer des développements durables. Une première phase du travail a consisté en deux types de dépouillement, menés parallèlement. Le premier, d'ordre bibliographique, doit permettre la constitution d'un répertoire des travaux, publiés ou non, ayant pu concerner ce domaine – des quelques ouvrages synthétiques déjà existants jusqu'aux monographies consacrées à tel ou tel historien de l'art, sous la forme d'une maîtrise ou d'un mémoire de l'École du Louvre.

Puis, afin de produire une liste de noms d'historiens de l'art, un second dépouillement est actuellement le fruit du croisement d'une trentaine d'ouvrages clés ou de sources d'archives. Il aboutit à une base de données de plus d'un millier de noms, destinée à s'enrichir encore considérablement ces prochains mois. Cette base à la structure simple est un outil de travail temporaire. Elle a pour objet de faire apparaître quelques critères fondamentaux : outre ses références précises du point de vue de l'état civil, la profession ou les domaines d'activités professionnelles et intellectuelles du personnage référencé, son ou ses domaines d'étude en histoire de l'art, les sources qui ont permis de le prendre en compte. D'autres modes d'interrogation doivent être une manière d'entrer dans la documentation papier, classée dans les dossiers selon les critères suivants : *biographie*, *iconographie*, *bibliographie* (1. textes sur l'art), *bibliographie* (2. autres écrits), *bibliographie critique*. À terme, la base de données consacrée aux historiens de l'art français devra permettre

« Histoire de l'histoire de l'art »

des renvois vers d'autres bases en rapport, de sorte que la navigation puisse donner accès au plus large éventail de ressources de recherche.

Ces premières étapes de travail ont impliqué, dès le commencement, une collaboration avec des établissements qui travaillent, dans leur optique spécifique, sur ce sujet (musées, universités, bibliothèques à fonds patrimoniaux) et des liens avec des chercheurs d'institutions parallèles (Archives de la critique d'art à Rennes ; Institut d'histoire de l'art de Strasbourg, Centre allemand d'histoire de l'art, CNRS-ENS, UMR 8547...). Parallèlement aux dépouillements et recherches bio-bibliographiques, une attention particulière a été apportée au repérage de fonds d'archives d'historiens de l'art, qui existent dans de nombreuses institutions (Institut, Bibliothèque nationale de France, département des Estampes et de la Photographie, Institut mémoires de l'édition contemporaine, par exemple), mais en particulier au sein des bibliothèques qui constitueront la future bibliothèque de l'INHA, salle Labrouste. Quelques premières opérations d'inventaire ont été rendues possibles, notamment grâce à la collaboration de vacataires doctorants associés au projet (Correspondance d'Arsène Alexandre, Papiers de Jean Cassou à la Bibliothèque centrale des musées nationaux : voir *infra*).

La construction de l'outil qu'est destinée à constituer cette documentation a entraîné, dès cette première phase un certain nombre de réflexions d'ordre méthodologique. La question « Qui est historien de l'art ? », revenant à être formulée en « Quel type de texte permet à son auteur d'être reconnu comme tel ? », demeure évidemment au centre des préoccupations sous-jacentes à toute entreprise documentaire de cette sorte. Un exemple en a été fourni par le dépouillement d'ouvrages et catalogues récemment consacrés à la période de la Révolution et de l'Empire. On y a recensé des auteurs de textes relatifs aux beaux-arts, depuis les projets les plus utopiques jusqu'aux dispositions administratives. Il a semblé, dans le dernier cas, plus opportun de répertorier par un double classement chronologique et institutionnel ceux dont les auteurs sortaient trop manifestement du champ des historiens de l'art. Mais la question est ouverte selon bien d'autres axes de réflexion. Il apparaît, dans un premier temps, prometteur du point de vue de la recherche de ne pas dissocier les différents types de productions connexes – critique d'art, théorie de l'art, guides de voyageurs... – tout en prenant conscience du nécessaire effort taxinomique à venir.

Pour avancer sur ces questions, il a paru souhaitable de développer quelques dossiers de manière approfondie, en prenant des exemples diversifiés dans le temps, afin qu'émergent les questions qui se posent dans l'optique de la rédaction du premier volume d'un dictionnaire consacré aux historiens de l'art. À ce titre, il est particulièrement utile de poser un regard critique sur des ouvrages exemplaires qui, sous forme traditionnelle ou multimédia, ont l'ambition de constituer des dictionnaires biographiques consacrés à différentes professions ou groupes sociaux, en France ou à l'étranger.

INVENTAIRE DES COURS DE JEAN CASSOU À L'ÉCOLE DU LOUVRE DE 1945 À 1950, conservés aux Archives de la Bibliothèque centrale des musées nationaux

Note de synthèse

L'examen des cours de Jean Cassou à l'École du Louvre de 1945 à 1950, conservés à la Bibliothèque centrale des musées nationaux, n'ayant encore jamais été effectué par les spécialistes de cet historien de l'art, il a paru souhaitable d'y procéder dans le cadre du programme de recherche sur l'histoire de l'histoire de l'art.

Ainsi, l'inventaire des six cent trente-quatre feuillets dactylographiés a d'abord révélé un thème dévolu à chaque année d'enseignement. 1945-1946 : Ingres et Delacroix, « de façon à développer toute l'histoire de la peinture française au XIX^e siècle » ; 1946-1947 : le réalisme ; 1947-1948 : l'impressionnisme ; 1948-1949 : Gauguin, Van Gogh, Cézanne ; et enfin

« Histoire de l'histoire de l'art »

1949-1950 : « L'histoire du paysage français au XIX^e siècle ». Chaque cours a plus précisément été répertorié sous un sujet général et tous les noms propres, susceptibles de devenir des mots clés, ont également été inventoriés.

Il apparaît clairement que Jean Cassou possède une connaissance remarquable, pour l'époque, des artistes du XIX^e siècle, des plus connus jusqu'aux « petits maîtres » que l'on croyait redécouverts récemment. En outre, il s'attache à mettre en lumière toutes sortes de liens unissant les peintres entre eux, mais aussi les écrivains et les compositeurs, avec le souci constant de décrire un mouvement artistique inscrit dans un milieu de création plus général. De plus, il étend ce principe à des comparaisons avec des artistes du XX^e siècle qui témoignent d'une recherche de filiation et non seulement de rupture. Par ailleurs, il est manifeste que cet enseignement est directement lié aux écrits de Cassou puisqu'il a, par exemple, publié des ouvrages sur Ingres et Delacroix en 1947 (soit un an après son cours sur ce thème), sur David en 1953, ou encore sur l'impressionnisme et son époque. Si ceci est assez courant, l'exploitation quelque dix années plus tard d'idées fort originales inaugurées dans ces cours l'est beaucoup moins. En effet, l'exposition « Les sources du XX^e siècle : les arts en Europe de 1884 à 1914 » qui se tint en 1960 au Musée national d'art moderne, sous le commissariat de Cassou, fut l'occasion de développer sa théorie selon laquelle les véritables précurseurs de l'art moderne sont, non pas les impressionnistes, mais Seurat et Cézanne – il reprend d'ailleurs dans le catalogue exactement les mêmes termes que dans ses cours. D'autre part, le conservateur put y démontrer la pertinence d'une réflexion portant sur toutes les disciplines artistiques et inspirant un accrochage qui fit école. Ainsi, cette étude a permis d'entrevoir plusieurs voies de réflexion concernant Jean Cassou et son apport à l'histoire de l'art, en particulier quant aux rapports entre professorat, publications et exercice du métier de conservateur. En outre, elle apporte des éléments de réponse passionnants à la question fondamentale de l'intégration des arts.

Aurélie Barnier
Vacataire scientifique à l'INHA

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DE L'ART ET DE L'ARCHÉOLOGIE EN RÉGIONS

Lyne Therrien

Dans le cadre du programme de recherche sur l'histoire de l'archéologie et de l'histoire de l'art en France, notre projet porte sur l'enseignement de cette discipline car c'est le lieu par excellence de la transmission des savoirs mais aussi parce qu'il implique une reconnaissance institutionnelle et sociale. Notre contribution consiste à apporter des éléments significatifs de l'histoire de la discipline à travers son enseignement.

Nous nous intéressons particulièrement à l'enseignement universitaire, mais poursuivons aussi l'enquête pour les musées et les écoles des beaux-arts puisqu'ils ont, eux aussi, proposé des cours d'histoire de l'art et d'archéologie. Il s'agit donc, comme première étape, d'identifier les enseignements d'histoire de l'art et d'archéologie offerts dans ces trois types d'institutions depuis le début du XIX^e siècle jusqu'à nos jours.

Entre les premiers enseignants passés en revue dans notre ouvrage : *L'Histoire de l'art en France. Genèse d'une discipline universitaire*¹ et l'annuaire de l'APAHU², qui recense pour l'année 1999-2000 plus de trois cent cinquante enseignants,

« Histoire de l'histoire de l'art »

se situe tout un développement fort méconnu. Or, dans notre livre, nous avons présenté essentiellement les débuts de la discipline à Paris ; nous désirons donc maintenant insister sur la situation dans les régions.

Une histoire de l'archéologie et de l'histoire de l'art en France ne peut, en effet, être esquissée sans une étude des activités sur tout le territoire français. Que serait un portrait de la discipline en France sans les cours d'antiquités monumentales d'Arcisse de Caumont à Caen dans la première moitié du XIX^e siècle, la création du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM) à Poitiers, du Centre d'études supérieures de la Renaissance à Tours, des Archives de la critique d'art à Rennes, pour ne nommer que quelques lieux de recherche spécialisée ?

Ce travail comporte ainsi clairement deux volets de recherche : nous voulons tout d'abord connaître la situation scientifique et intellectuelle pour chacune des villes avant la création des cours spécialisés dans les facultés des lettres, ce qui implique, évidemment, d'explicitier les rapports entre les universités et les sociétés savantes. Nous chercherons ensuite à comprendre le développement de cet enseignement tout au long du XX^e siècle ; l'essor d'une discipline exigeant de définir de tout autres critères que ceux qui permettent d'en voir l'émergence.

En effet, l'histoire de l'art, comme toute discipline, est issue d'un long processus d'organisation et de coordination ; elle n'existe pas en un lieu précis, mais vit à travers des échanges et des interactions. Que l'on soit nostalgique de l'école érudite d'histoire de l'art au XIX^e siècle (Montaignon, Chennevières, etc.) ou que l'on insiste sur quelques grandes figures du XX^e siècle, on ne peut écrire l'histoire de la discipline sans connaître bon nombre de ses représentants, préciser son importance dans les différentes institutions et décrire son organisation au niveau national.

Notre recherche sur l'enseignement permet justement de croiser des histoires de type institutionnel, biographique et de constitution des savoirs. À partir du dépouillement des annuaires, des rapports annuels et des revues universitaires, nous pouvons suivre l'histoire institutionnelle de la discipline (les cours, les diplômes, les thèses, les outils didactiques, les bibliothèques). Grâce à une recherche biographique sur les enseignants, nous mettrons en valeur leur formation, publications et implications dans les musées, écoles des beaux-arts et sociétés savantes. Finalement, l'analyse de textes importants apporte des éléments plus épistémologiques sur le développement de la discipline : les objectifs de chacun des cours, les méthodes adoptées, les outils utilisés, etc. L'information recueillie permet, en somme, de décrire l'évolution de la situation universitaire dans chacune des villes, puisque, d'une ville à l'autre, les priorités et les choix ne sont pas nécessairement les mêmes. Certaines universités sont très anciennes, d'autres de création récente ; un institut a déjà publié une histoire de cet enseignement à l'intérieur de ses murs (Strasbourg³), d'autres se penchent actuellement sur la question.

La recherche a déjà commencé pour plusieurs villes et en particulier pour Poitiers – université et CESCM –, de même que sur certains aspects de l'histoire de la Société des antiquaires de l'Ouest. Ce projet a en outre bénéficié du travail d'une vacataire à mi-temps, pendant le premier trimestre de l'année 2000, en la personne de Laurence Riviale, doctorante de l'université de Tours. Elle a effectué la première phase de recherche pour les universités de Montpellier et de Rennes (dépouillement des annuaires et rapports annuels), de même que pour l'université de Tours et le Centre d'études supérieures de la Renaissance (recherche sur place dans les bibliothèques, dans les secrétariats et rencontre de professeurs).

Les premiers résultats prennent deux formes : d'une part la constitution de dossiers de documentation classés par ville puis par institutions et, d'autre part, la rédaction d'un texte présentant les résultats pour chacune des villes. Dans un second temps, un travail de synthèse mettra en évidence les échanges et relations dans les différentes villes, entre elles et avec Paris.

1. Lyne Therrien, *L'Histoire de l'art en France*, Paris, éditions du CTHS, 1998.

2. Association des professeurs d'archéologie et d'histoire de l'art des universités, créée en 1956.

3. *Formes* [Bulletin de l'Institut d'histoire de l'art de Strasbourg], n° 7, 1989, numéro spécial, «Le Palais universitaire, l'Institut d'histoire de l'art», 46 p.

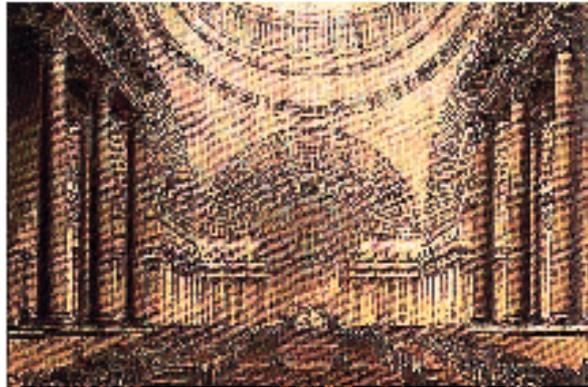
COLLOQUE ÉTIENNE-LOUIS BOULLÉE

Un colloque international, *Étienne-Louis Boullée (1728-1799)*, s'est tenu les 3 et 4 décembre 1999 à Paris, sur le site de la Bibliothèque nationale de France-François Mitterrand, à l'occasion du bicentenaire de la mort de l'artiste.

Sous l'égide et avec l'aide de la Mairie de Paris, de l'Association de préfiguration de l'Institut national d'histoire de l'art et de la Délégation aux célébrations nationales, ce colloque était organisé par le Centre Ledoux de l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne et l'association GHAMU (Groupe Histoire Architecture Mentalités Urbaines), et patronné par un comité scientifique formé de Mmes Laure Beaumont-Maillet, Monique Mosser, MM. Thomas W. Gaehtgens, Michel Laclotte, Werner Oechslin, Antoine Picon, Daniel Rabreau, Georges Teyssot. La thématique générale portait sur « L'architecture régérée par les Lumières : la poésie et l'utopie de l'art ».

En prolongement du colloque, une exposition virtuelle internet des dessins de Boullée a été élaborée par les éditions électroniques de la BnF, sous la direction technique de Mme Françoise Juhel (commissaires chargés de la conception et de la réalisation : Mme Laure Beaumont-Maillet, MM. Daniel Rabreau, Gaël Lesterlin, Christophe Morin, dans le cadre du Centre Ledoux). L'exposition sera disponible en réseau sur le site internet de la BnF au printemps 2000.

Boullée fait partie de ces grands artistes du XVIII^e siècle redécouverts durant la seconde moitié du XX^e siècle, après une longue période de désintérêt pour leur œuvre. Avec la publication intégrale de ses écrits théoriques et de ses dessins, sa monographie établie par Jean-Marie Pérouse de Montclos (1968 et 1969), Boullée se situe aujourd'hui parmi les architectes des Temps modernes les mieux connus. L'époque qui le vit actif comme professionnel praticien, professeur, académicien, homme engagé dans l'idéal artistique de la fin de l'Ancien Régime et de la Révolution, a donné lieu à de nombreuses révisions et à un approfondissement des connaissances sur la culture et l'art des Lumières ; mais ces travaux n'ont pas nécessairement porté un meilleur éclairage sur son esthétique. Entre Piranèse et Durand, quelles voies se sont ouvertes, quelles perspectives ont été lancées, que Boullée a contribué à montrer, à expliquer, à ignorer ou à tracer lui-même ? C'est sous le rapport de l'*utopie de l'art* au service de la société, comme de l'artiste, et non pas de la seule utopie de l'architecture, considérée dans sa programmation constructive – ou non –, que le colloque a revisité l'œuvre de Boullée. Plus qu'aux phénomènes socio-politiques, socio-professionnels et plus généralement culturels qui situent la théorie architecturale du professeur et l'utopie qu'illustre le dessinateur, c'est aux modes métaphoriques et mimétiques



É.-L. Boullée. Projet de métropole, « Vue intérieure au temps des Ténèbres ». Plume et lavis, 61 x 98 cm. Paris, Bibliothèque nationale de France.

de la création qu'ont été consacrées les communications pour mieux capter l'essence poétique affirmée de l'architecture parlante.

Daniel Rabreau

Professeur à l'université Paris I

Les Actes du colloque seront publiés, sous la direction de Daniel Rabreau, dans le tome IV des *Annales du Centre Ledoux*, éd. William Blake & Co/Université Paris I, Bordeaux/Paris (courant 2001).

Au sommaire :

W. Szambien, « Le recueil d'architecture privée de Boullée et son rayonnement ».

S. Talenti, « 1900 : Boullée retrouvé ».

A. Picon, « Objet technique et symbole : le pont dans la réflexion d'E.-L. Boullée ».

M. Deming, « Lubersac de Livron, ou les projets de "l'abbé monument" pour le Louvre et les Tuileries ».

D. Rabreau, « L'architecture animée, reflet du sensualisme dans l'œuvre de Ledoux et de Boullée ».

A. Ponte, « Linéaire, pictural ou pittoresque. Discordance dans l'esthétique européenne à la fin du XVIII^e siècle ».

C. D. Armstrong, « De la théorie des proportions à l'expérience des sensations : la pensée architecturale chez Julien-David Le Roy (1724-1803) ».

W. Oechslin, « *Ed io anche son pittore* ».

C. Henry, « Faire sortir de la fumée la lumière (Horace) : sources et vicissitudes picturales du *chiaroscuro boulléen*, de Corrège à Füssli ».

M. Mosser, « Le genre descriptif dans les écrits théoriques de Boullée et de Ledoux ».

L. Schwarte, « L'architecture en république et démocratie ».

G. Teyssot, « La lettre et le mur. Architecture et graphisme à la fin du XVIII^e siècle ».

D. Massounie, « L'eau dans la ville idéale ».

Projets associés

Lors de la réunion du Comité d'orientation scientifique du 17 mars 2000, il a été décidé

1. que des vacataires scientifiques pourront être mis à disposition des projets associés suivants :

« Histoire de la représentation de l'histoire. Constitution d'une base de données texte/image consacrée au monument public en France »

Musée d'Orsay

Responsable :

Anne Pingetot,
conservateur général
au musée d'Orsay

« Les fondateurs parisiens au XIX^e siècle (1818-1914) »

Responsable :

Catherine Chevillot,
conservateur au Centre de
recherche et de restauration des
musées de France

2. qu'un soutien financier serait apporté au colloque international qui se déroulera les 24 et 25 novembre 2000 :

« Cinéma/Film : aspects actuels de la valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels »

Université Paris VIII

Responsable :

Guy Fihman

Biographies des nouveaux collaborateurs

Giovanna Ceserani

Giovanna Ceserani, née à Pise, est diplômée en lettres classiques de l'Université de Bologne (1994). Dès le début de ses études d'archéologie, elle a choisi de consacrer sa thèse à un sujet historiographique : la biographie intellectuelle de l'archéologue anglo-saxon Colin Renfrew ; un article consacré à cette recherche va paraître prochainement dans les *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa*. En 1995, elle a commencé un doctorat comme *Benefactor's Scholar* de St-John's College à Cambridge, sous la direction d'Anthony Snodgrass. En 1999, elle a achevé sa thèse sur l'histoire de l'archéologie en Grande Grèce, du milieu du XVIII^e siècle à l'Unité italienne, et prépare actuellement un livre sur ce sujet. À l'automne 1999, Giovanna Ceserani est devenue *Fellow* de la Carter Brown Library, Providence (RI), pour une recherche sur les développements de l'historiographie de la Grèce classique à la fin du XVIII^e siècle. Dans les premiers mois de 2000, elle a donné au Birkbeck College de Londres un cours sur Athènes classique et sa réception moderne. Depuis mars 2000, elle travaille comme boursière post-doctorante à l'INHA. Elle y est en particulier chargée du projet AREA sur les archives européennes de l'histoire de l'archéologie. À cette étape du travail, il s'agit de cerner et cataloguer des archives françaises concernant l'histoire de l'archéologie. Les fonctions de Giovanna Ceserani vont du rassemblement à la recherche de documents auprès du Cabinet des médailles, de la sous-direction de l'Archéologie au ministère de la Culture et du musée des Antiquités nationales de Saint-

Germain-en-Laye.

Elle s'occupe en outre d'identifier les fonds relatifs aux recherches et missions archéologiques françaises à l'étranger dans les archives du ministère de l'Éducation nationale à Paris et du ministère des Affaires étrangères à Nantes. Parmi ses centres d'intérêt à développer en des recherches futures figurent les missions françaises dans le Sud de l'Italie, l'archéologie coloniale française en Afrique du Nord et ses conflits d'intérêts politiques et scientifiques avec les fouilles italiennes dans les mêmes contrées.

Isabelle de Cours de Saint Gervasy

Isabelle de Cours de Saint Gervasy a fait des études d'histoire et a travaillé trois ans dans l'édition jeunesse. Puis, bibliothécaire territoriale, elle a rejoint l'équipe de projet qui préparait l'ouverture de la future médiathèque de Poitiers. Elle était chargée de constituer les collections de lecture publique – périodiques, livres adultes, livres jeunesse –, ainsi que de coordonner la politique d'acquisition et de « désherbage » pour tout le réseau des bibliothèques municipales de la ville. Elle a eu ensuite la responsabilité du département Imprimés du nouvel établissement. Elle a ainsi créé un espace pour non-voyants et malvoyants, un laboratoire de langues multimédia, un fonds de littérature en langues étrangères, un espace fanzinothèque* et un fonds sur la danse en partenariat avec la Cité de la danse. En détachement, elle fait partie de l'équipe de l'INHA depuis le 10 avril 2000.

* *Fanzine*: petite revue de faible diffusion rédigée par des amateurs sur des thèmes qui les passionnent.

Élisabeth Dartiguenave

Élisabeth Dartiguenave est ingénieur d'études CNRS. Historienne et documentaliste, elle a travaillé au sein du Centre de documentation sciences humaines du CNRS (devenu INIST) à l'élaboration d'outils documentaires dans le domaine des sciences humaines et sociales sur la recherche en train de se faire, d'où la création de bases de données et l'édition d'annuaires sur les chercheurs, les structures de recherche, la littérature grise, les projets de recherche, les thèses en cours... Elle a par la suite participé à l'automatisation de la documentation du laboratoire d'économie METIS qui a servi de noyau au centre de documentation de la Maison des sciences économiques de Paris I. Au sein du laboratoire « Esthétique des arts contemporains » de Paris I, elle s'est ensuite occupée des différentes publications du laboratoire dans la collection « Art et sciences de l'art » et du lancement de la revue ainsi que du secrétariat du programme du

CNRS *Archives de la création (1997-2000)*, qui s'est achevé par un colloque en janvier 2000. Mise à disposition par le CNRS depuis février 2000 auprès de l'Institut national d'histoire de l'art, elle est chargée de la coordination du programme « Archives de l'art du XX^e siècle » dirigé par Pierre Wat.

Anna Hantaï

Anna Hantaï est diplômée du cycle supérieur de l'Institut national des techniques de la documentation depuis 1997. Elle a rédigé dans ce cadre un mémoire intitulé *Acteurs et sources de l'information en archéologie métropolitaine : constitution d'un répertoire pour l'Île-de-France*. Elle est par ailleurs titulaire d'un DEA d'archéologie préhistorique, obtenu en 1994 à l'université de Paris I sous la direction de Nicole Pigeot. En janvier 2000, elle a rejoint l'INHA comme documentaliste et œuvre dans le cadre du projet « Centre d'études et de documentation ».

Fabrice Lemessier

Titulaire d'un DEA d'informatique scientifique, Fabrice Lemessier a été responsable informatique dans l'industrie pharmaceutique et dans la fonction publique (Radio-France Outremer, offices d'HLM, musée d'Orsay). Il a notamment contribué à la mise en place des bases de données documentaires sur les artistes et les œuvres du musée d'Orsay. Il est chargé de concevoir et de mettre en œuvre, en étroite collaboration avec les chefs de projets de la bibliothèque et du centre de documentation, les systèmes d'information documentaire du futur Institut.

Bruno Van Dooren

Bruno Van Dooren est conservateur général des bibliothèques, diplômé de l'ENSSIB ; il a été successivement en poste à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) à Nanterre (1982-1989),

au ministère de l'Éducation nationale (1989-1994) et à l'université de Paris IV (1994-2000). Historien de formation, titulaire d'un DEA sur l'historiographie des relations internationales en France au XX^e siècle, il a travaillé ensuite sur l'histoire des bibliothèques de l'enseignement supérieur et sur l'image des bibliothèques en France.

Dans le cadre de ses activités professionnelles, il a été associé aux programmes de politique documentaire du ministère de l'Éducation nationale. Directeur de la bibliothèque universitaire de Paris IV, il a animé l'Association des directeurs de bibliothèques universitaires. Il est l'auteur d'un rapport au ministre de l'Éducation nationale sur les bibliothèques de l'enseignement supérieur et les technologies de l'information et de la communication. Entré à l'INHA en avril 2000, il est chargé de diriger le projet de réunion des quatre bibliothèques qui formeront la future bibliothèque de l'INHA.

Publication de thèses

Par rapport aux publications nombreuses de thèses d'histoire de l'art en Allemagne ou aux États-Unis, la France fait encore pâle figure, en dépit des remarquables efforts des presses universitaires à Rennes II ou à Strasbourg, par exemple. L'INHA se doit de rendre accessibles les meilleurs travaux sous une forme plus attrayante que la microfiche. C'est pourquoi, grâce à l'appui de Léon Pressouyre et de Martine François, l'INHA lance **une collection de thèses** en coédition avec le Comité des travaux historiques et scientifiques.

Les directeurs de recherche sont invités à adresser à l'INHA les thèses de doctorats inédites de leurs meilleur(e)s étudiant(e)s. Sont recevables tous les sujets entrant dans le champ disciplinaire de l'Institut. Les propositions seront examinées par un jury comprenant des membres du Comité d'orientation scientifique et de l'Association de préfiguration de l'INHA, avec, le cas échéant, l'avis d'experts extérieurs.

Pour cette première campagne, trois thèses seront sélectionnées pour être **publiées en 2001**. Le nombre des publications devrait croître au fil de la montée en puissance de l'Institut.

Appel à candidatures

L'Association de préfiguration de l'Institut national d'histoire de l'art propose un poste de conservateur du patrimoine ouvert à toutes les spécialités.

Mis à la disposition de l'Association de préfiguration de l'Institut national d'histoire de l'art, le conservateur sera l'un des quatre conseillers scientifiques de l'Association, en charge des domaines de l'architecture et de l'histoire de l'architecture. Il assurera la mise en œuvre et le suivi des programmes scientifiques de l'INHA, ainsi que la coordination des relations avec la communauté scientifique concernée. Il veillera à l'intégration de ces projets dans le cadre du Centre de documentation en histoire de

l'art de l'INHA, actuellement en cours de création, et collaborera avec l'équipe chargée de cette création. Il prendra également part aux opérations pratiques de préfiguration du futur Institut (participation aux différents chantiers et à la mise en place des équipes appropriées).

Ce poste est ouvert aux conservateurs du patrimoine, toutes filières confondues, spécialistes de l'architecture et de l'histoire de l'architecture.

Tous renseignements complémentaires concernant ce poste peuvent être pris auprès de Catherine Giffard, administratrice de l'Association, ou de Christine Lancestremère, Philippe Sénéchal et Pierre Wat, conseillers scientifiques (tel. 01 47 03 86 04).

Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un curriculum vitæ, à : M. Alain Schnapp, Président de l'Association de préfiguration de l'INHA, 2, rue Vivienne, 75084 Paris cedex 02

Vacations scientifiques

L'Association de préfiguration de l'Institut national d'histoire de l'art offre

10 vacations pour 6 mois, à partir du 2 novembre 2000.

Les candidat(e)s devront être titulaires du DEA en histoire de l'art, en archéologie ou en musicologie, ou d'un titre équivalent.

Les bénéficiaires de ces vacations devront, pendant 70 h par mois, participer à l'un des trois programmes suivants :

1. Collaboration, par des travaux de documentation, à la mise en œuvre des premiers programmes scientifiques de l'INHA :

- histoire de l'histoire de l'art et de l'archéologie en France
- histoire du goût : collections, collectionneurs, marché de l'art
- archives de l'art du xx^e siècle : artistes et galeries
- iconographie musicale.

2. Inventaire des collections spécialisées de la Bibliothèque d'art et d'archéologie-Jacques Doucet, de la Bibliothèque centrale des musées nationaux ou de la Bibliothèque de l'École nationale supérieure des beaux-arts : archives, photographies, dessins, estampes, livres anciens.

3. Collaboration aux premiers programmes de recherche associés de l'INHA. À titre indicatif, les programmes validés jusqu'à présent sont les suivants :

- anthropologie de l'image en Grèce ancienne
- Archives of European Archaeology (AREA)
- peintures murales romanes
- iconographie des enluminures médiévales
- corpus des émaux méridionaux
- numérisation du fonds Gaignères
- les sculpteurs français à Rome aux xvii^e et xviii^e siècles
- documentation sur le dessin français
- informatisation du fichier Laborde
- critique d'art France-Allemagne au xix^e siècle
- les fondeurs français au xix^e siècle
- les monuments publics français au xix^e siècle
- les Européens dans le cinéma américain

Le travail devra donner lieu à un rapport, et, selon les cas, à un recueil de données ou à une publication, en accord avec l'Association de préfiguration de l'INHA.

Le montant des vacations est fixé à 4000 F net par mois.

Les candidat(e)s devront adresser un curriculum vitæ, une lettre de motivation, ainsi qu'une brève présentation de leur recherche en cours, accompagnés d'une lettre de recommandation de leur directeur de recherche, à M. Alain Schnapp, Président de l'Association de préfiguration de l'INHA, entre le 15 juin et le 1^{er} octobre 2000. Seuls les dossiers complets seront déclarés recevables.

17 mars 2000

3° COMITÉ D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE

Le troisième Comité d'orientation scientifique de l'Association de préfiguration de l'INHA s'est tenu le 17 mars 2000. Il a permis de faire le point sur l'état d'avancement du projet et des différents chantiers engagés.

Résumé des travaux

- Préparation des statuts du futur établissement public
- Évolution de la programmation des bâtiments dans les périmètres Vivienne et Richelieu
- Création de la future bibliothèque de l'INHA, réunion des bibliothèques Doucet, Bibliothèque de l'École des chartes, Bibliothèque de l'ENSBA et Bibliothèque centrale des musées nationaux
- Préfiguration du Centre d'études et de documentation
- Accord de coédition en cours avec les éditions Albin Michel
- Bourses accordées par la Compagnia di San Paolo
- Présentation aux membres du conseil de l'équipe renforcée de l'Association.

Les axes de travail et de réflexion développés par les projets scientifiques menés sous l'égide de l'Association ont été exposés.

Projets :

- *Histoire de l'histoire de l'art et de l'archéologie en France*
- *Histoire du goût : amateurs, collectionneurs, marché de l'art* (projet restreint aux XVII^e et XVIII^e siècles pour la phase de préfiguration)
- *Archives de l'art du XX^e siècle*
- *Iconographie musicale*

Le prochain jury de sélection des pensionnaires scientifiques affectés à ces différents projets est désigné.

La liste détaillée des vacances accordées aux programmes associés à l'INHA, validée par le précédent Comité, est donnée en rappel. S'y ajoute une vacation attribuée au projet d'informatisation du fichier Laborde, projet mené en association avec le département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Quatre nouvelles demandes de soutien ont été présentées, elles concernent les programmes suivants :

- *Les fondateurs parisiens au XIX^e siècle* (constitution d'un corpus informatisé à partir du fonds d'archives de l'ancienne Réunion des fabricants de bronze)

- *Le Corpus smaltorum/corpus des émaux méridionaux* (publication du tome II)

- *Histoire de la représentation de l'histoire : constitution d'une base de données texte/image consacrée au monument public en France*

- *Colloque international sur Cinéma/film : aspects actuels de la valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels et Philologie et filmologie du cinéma d'avant-garde.*

Le Comité d'orientation scientifique a donné son accord de principe pour l'attribution d'une vacation de six mois au projet de publication du second tome du *Corpus smaltorum*, ainsi que d'une aide financière au colloque sur le cinéma. Les projets de recherche sur les fondateurs et sur la base de données sur le monument public en France ont été approuvés par le Comité. Les autres demandes seront examinées lors d'une prochaine réunion.



*La Magnifique et Sumtueuse Pompe funèbre, faite en la ville de Bruxelles le xxix^e jour du mois de décembre MDLVIII
aux obsèques de l'empereur Charles V de très digne mémoire,
Anvers, Christophe Plantin, 1559. Gravure des frères Doetechum, d'après des dessins de Hieronymus Cock
(exemplaire colorié, Bibliothèque d'art et d'archéologie-Jacques Doucet [II N 5]).*

Coordination :
Anne Sefrioui
Graphisme :
Pascale Ogée
Impression :
Imprimerie Blanchard
ISSN en cours

numinha ANNONCE DE COLLOQUES

Le site internet de l'Association de préfiguration de l'INHA, num-inha.edu, propose dans sa rubrique actualités, **l'annonce de colloques et conférences** en histoire de l'art et archéologie classique. Les programmes peuvent être communiqués à Évelyne Leguy, Association de préfiguration de l'Institut national d'histoire de l'art, 2, rue Vivienne, 75084 Paris cedex 02. evelyne.leguy@num-inha.edu